

CONSEIL MUNICIPAL

1

Séance du 7 décembre 2018

COMPTE RENDU SUCCINCT

Rapporteur : Martine AUBRY

18/539 Procès-verbal de la séance du 5 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 octobre 2018.

18/540 Compte rendu au Conseil Municipal des arrêtés pris en vertu des articles L.2122-22 et L.2112-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal prend acte.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

18/541 Conseil Municipal - Délégation de pouvoir au Maire - Modification de la délibération n° 14/164 du 14 avril 2014.

Adoptée à l'unanimité

Dans un souci de simplification de la gestion des affaires municipales, il est demandé au Conseil Municipal de modifier la délibération n°14/164 du 14 avril 2014.

18/542 Etablissement public départemental de soins, d'adaptation et d'éducation (EPDSAE) - Désignation du représentant de la Ville au Conseil d'Administration de l'Etablissement.

Adoptée à l'unanimité

Le mandat du représentant de la Ville de Lille au sein du Conseil d'Administration de l'EPDSAE étant arrivé à terme, il convient de procéder à la désignation du membre du Conseil Municipal appelé à représenter la Ville de Lille au sein du Conseil d'Administration de cet établissement public.

A été désignée : Madame Charlotte BRUN

18/543 Elus - Indemnités de fonction.

Adoptée à l'unanimité

Par délibération n° 14/194 du 14 avril 2014, modifiée, le Conseil Municipal a fixé le montant des indemnités de fonction des élus municipaux. Le montant de ces indemnités a été fixé, conformément à la réglementation, par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, fixé à 1022. A la suite du report d'un an de la mise en œuvre du protocole relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations et à l'avenir de la fonction publique (PPCR), la modification de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, initialement prévue à compter du 1er janvier 2018, entrera en vigueur le 1er janvier 2019. Il est demandé au Conseil Municipal d'actualiser en conséquence les modalités de fixation des indemnités de fonction des élus municipaux.

18/544 Conscils de quartier - Désignation des Conseillers de quartier.

Adoptée à l'unanimité

Par délibération n° 18/6 du 26 janvier 2018, le Conseil Municipal s'est prononcé sur la liste nominative des Conseillers de quartier qu'il convient de compléter aujourd'hui, suite à de nouvelles intégrations et à la démission de Conseillers de quartier.

18/545 Sociétés Anonymes d'Économie Mixte (SAEM), Sociétés Publiques Locales (SPL) et Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) - Rapports annuels 2017. des administrateurs.

Adoptée à l'unanimité

Conformément au quatorzième alinéa de l'article L. 1524-5 et au dernier alinéa de l'article L. 1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le rapport écrit des administrateurs représentant la Ville dans les conseils d'administration des SAEM, SPL et SCIC pour l'exercice 2017.

18/546 Dérogation au principe du repos dominical dans les établissements de commerce de détail - Année 2019 - Avis du Conseil Municipal.

Adoptée à l'unanimité

Afin de garantir l'équité des conditions d'ouverture des commerces de détail des communes de la Métropole Européenne de Lille et de donner une visibilité tant aux professionnels qu'à la clientèle, la MEL a souhaité proposer une harmonisation du dispositif sur l'ensemble de son territoire en plafonnant le nombre d'ouvertures à huit dimanches pour 2019 avec un calendrier commun de sept dates et une date laissée au choix des communes. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis favorable aux 8 dimanches proposés comme dérogeant à la règle du repos dominical pour l'ensemble des secteurs d'activités de commerce de détail.

18/547 Organisation de réunions dans le cadre de la préparation des élections politiques - Conditions de mise à disposition des locaux communaux de la Ville de Lille et de ses communes associées.

Adoptée à l'unanimité

Dans le cadre des élections, des partis politiques sollicitent la mise à disposition de certains locaux municipaux. Il apparaît nécessaire de déterminer les conditions générales de telles mises à disposition afin de contribuer à l'expression de l'exercice démocratique. Ces règles d'utilisation présentent l'avantage de garantir le respect du principe d'égalité.

18/548 Accueil de l'élection nationale Miss France 2019.

Adoptée à la majorité

Miss France Organisation a proposé à la Ville de Lille, à la Métropole Européenne de Lille (MEL) et à la Région Hauts-de-France d'accueillir, le 15 décembre prochain, l'élection nationale de Miss France 2019. Miss France Organisation a sollicité la Ville, la MEL et la Région pour mobiliser les moyens nécessaires à l'organisation de l'élection. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de partenariat entre Miss France Organisation, la MEL, la Région Hauts-de-France et la Ville.

Adoptée à l'unanimité **Vœu du Conseil Municipal contre les propos de l'ancien SS Karl Münter.**

Suite à l'émission "Panorama" diffusée sur la chaîne publique de télévision allemande Das Erste / ARD le jeudi 29 novembre dernier, qui contenait un reportage relatif au Massacre d'Ascq, le Conseil Municipal invite le Président de la République et la Chancelière allemande à convenir entre nos deux pays de toute procédure utile permettant que Monsieur Karl Münter soit jugé pour les propos et actes qu'il a commis et qu'il soit ainsi rendu justice aux victimes civiles du Massacre d'Ascq.

Adoptée à la majorité **Motion du Groupe Socialiste, Démocrate, radical, citoyen et personnalités.**

Le Conseil Municipal demande au Gouvernement de :

- De mettre en place une véritable politique redistributive de la fiscalité écologique, à destination en priorité des catégories populaires et d'examiner concomitamment les mesures d'accompagnement en particulier à destination des territoires ruraux et périurbains.
- De remettre à plat la fiscalité nationale et locale, d'en assurer la justice en demandant à chacun de contribuer à hauteur de ses capacités, notamment en rétablissant l'ISF dans l'examen en cours du projet de loi de finances.
- D'ouvrir une conférence sur les salaires, et de décider sans tarder le dégel des pensions de retraite et des prestations familiales et leur indexation au minimum sur l'inflation.
- De faciliter et d'accélérer la mise en place par les communes qui le souhaitent, dont Lille, de l'encadrement des loyers, alors qu'ils constituent souvent le premier poste de dépenses des ménages.

CONSEIL MUNICIPAL

2

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Mélissa MENET

HELLEMMES

18/549 **Commune associée d'Hellemmes - Coopératives scolaires - Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Année scolaire 2018/2019.**
Adoptée à l'unanimité

L'aide de la Commune aux coopératives des écoles maternelles et primaires permet aux établissements de mettre en œuvre des projets complémentaires. L'OCCE du Nord a ainsi sollicité la Commune associée d'Hellemmes pour un projet intitulé "Se donner les moyens d'accepter les différences". Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 1.324 € afin de soutenir cette action.

18/550 **Commune associée d'Hellemmes - Versement d'une subvention à l'association "Graines d'Acacias" pour le fonctionnement d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) - Année 2018.**
Adoptée à l'unanimité

Dans le cadre de la politique Petite Enfance portée par la Commune associée d'Hellemmes en lien avec la politique familiale de la CAF, il est prévu une subvention communale de fonctionnement du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) au profit de l'Association Graines d'Acacias, 4 place Hentgès à Hellemmes, d'un montant de 1.250 €. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le versement de cette subvention.

18/551 **Commune associée d'Hellemmes - Signature d'une convention et versement d'une subvention exceptionnelle à l'association APSCO.**
Adoptée à l'unanimité

La Commune associée d'Hellemmes s'est vue proposer par l'APSCO (Association pour le Soutien Scolaire) une action d'accompagnement à la scolarité à destination des enfants d'âges élémentaires du quartier de l'Epine. Considérant la situation du quartier de l'Epine en politique de la ville, le savoir-faire reconnu de l'APSCO depuis de nombreuses années notamment sur le quartier de Fives et l'adéquation de cette action avec les objectifs du Projet Educatif Local, la Commune associée d'Hellemmes souhaite soutenir cette initiative par la signature d'une convention et l'attribution d'une subvention de 3.500 €. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la signature de la convention ainsi que le versement de la subvention de 3.500 €.

18/552 **Commune associée d'Hellemmes - Convention de partenariat entre l'association**
Adoptée à **Interfaces et la Ville relative à la mise en place d'un bus de médiation par le biais**
l'unanimité **d'une plateforme mobile d'accueil (NOMAD).**

L'association Interfaces agit au quotidien avec les partenaires et les entreprises du Nord - Pas-de-Calais afin de favoriser l'inclusion des publics fragiles. Aujourd'hui cette association propose un partenariat à la Commune associée d'Hellemmes qui a pour projet la mise en place d'un bus de médiation sur son territoire par le biais d'une plateforme mobile d'accueil appelée NOMAD (Nouvelle Opportunité de Médiation et d'Accès aux Droits). Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de la convention entre l'association Interfaces et la Ville relative à ce partenariat.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Roger VICOT

LOMME

- 18/553** **Commune associée de Lomme - Conventions entre la Ville et les associations.**
Adoptée à l'unanimité La circulaire du 29 septembre 2015 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations propose un modèle unique de convention d'objectifs, annuelle ou pluriannuelle, dont l'une des finalités est de clarifier et sécuriser le cadre juridique des relations financières entre les pouvoirs publics et les associations. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature des conventions avec les associations reprises dans le tableau annexé à la délibération.
- 18/554** **Commune associée de Lomme - Subventions exceptionnelles aux associations sportives.**
Adoptée à l'unanimité Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer des subventions exceptionnelles aux associations sportives suivantes : 590,96 € à l'OSML Athlétisme ; 5.000 € à Lomme Lille Métropole Handball.
- 18/555** **Commune associée de Lomme - Avances sur les subventions consenties aux associations au titre de l'année 2019.**
Adoptée à l'unanimité La Commune souhaite, comme chaque année, apporter son soutien aux associations issues de la loi de 1901 oeuvrant dans la ville. Considérant la possibilité de verser à ces associations une avance sur le montant de la subvention qui leur sera attribuée en 2019, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à une avance sur la subvention de fonctionnement 2019 qui correspond à 25 % de la subvention allouée au titre de l'année 2018 aux associations reprises au tableau joint à la délibération.
- 18/556** **Commune Associée de Lomme - Avance sur la subvention consentie au C.C.A.S de Lomme au titre de l'année 2019 et subvention complémentaire au titre de l'année 2018.**
Adoptée à l'unanimité Le vote du budget 2019 des communes de Lomme et de Lille aura lieu au début de l'année 2019. Il est proposé de procéder à une avance sur la subvention 2019 au C.C.A.S de Lomme afin de lui permettre de faire face aux dépenses de fonctionnement. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le versement d'une avance sur la subvention 2019 au C.C.A.S de Lomme et le versement d'une subvention complémentaire au titre de l'année 2018.

18/557 **Commune Associée de Lomme - Prestations extrascolaires, périscolaires et de**
Adoptée à **restauration scolaire - Remise gracieuse.**
l'unanimité

Au vu des difficultés financières rencontrées par la famille Delannoy, celle-ci sollicite une remise gracieuse pour un montant global de 212,22 €. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la remise gracieuse totale des créances.

18/558 **Commune associée de Lomme - Maison Folie Beaulieu - Fonds de concours de la**
Adoptée à **Métropole européenne de Lille (MEL) au titre de l'année 2018 - Convention de**
l'unanimité **partenariat entre la MEL et la Ville - Admission en recettes.**

La Métropole Européenne de Lille (MEL) favorise la mise en place de relations de réseau entre les équipements culturels structurants, appelés "Réseau des fabriques culturelles". La MEL a, dans ce cadre, décidé d'attribuer à la Ville un fonds de concours pour la maison Folie Beaulieu à Lomme au titre de l'année 2018 d'un montant de 70.000 €. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de la convention de partenariat entre la MEL et la Ville fixant les modalités de versement de ce fonds de concours.

18/559 **Commune associée de Lomme - Avenant au bail emphytéotique entre Partenord**
Adoptée à **Habitat et la Ville pour l'ensemble immobilier situé cour Godart, avenue de**
l'unanimité **Dunkerque à Lomme.**

La Ville a consenti à Partenord Habitat un bail emphytéotique pour l'ensemble immobilier sis cour Godart, avenue de Dunkerque à Lomme, composé de 44 logements individuels. Le bail expire le 28 février 2038. Partenord Habitat a programmé des travaux de réhabilitation pour un montant d'investissement de 1.563.934 € TTC et a sollicité la Ville pour proroger le bail jusqu'en 2050. Il est demandé au Conseil Municipal de décider de proroger le bail avec Partenord Habitat et d'autoriser la signature de l'avenant au bail correspondant.

CONSEIL MUNICIPAL

4

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Pierre de SAINTIGNON

ECONOMIE

18/560 **Projet de Halle Gourmande - Convention de subvention entre la Ville de Lille et l'EPARECA.**
Adoptée à l'unanimité

Dans le cadre de l'opération de Halle Gourmande et de Cuisine commune à Fives, la Ville de Lille souhaite verser une subvention à l'EPARECA, Etablissement Public pour la Réhabilitation du Commerce et de l'Artisanat, afin de lancer des études approfondies pour préparer une décision de mise en investissement prévue au mois de mars 2019. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de la convention de subvention.

CASINO

18/561 **Casino - Rapport annuel d'activité de la Société Lilloise d'Animation Touristique - Exercice 2016/2017.**
Le Conseil Municipal prend acte.

Par convention de concession du 11 octobre 2006, la Ville de Lille a confié à la Société Lilloise d'Animation Touristique (SLAT) la conception, le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien d'un casino et d'un établissement hôtelier de qualité. En vertu de l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, de l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 53 de la convention de concession, le concessionnaire produit chaque année à la Ville un rapport annuel comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport 2016/2017 de la Société Lilloise d'Animation Touristique.

GESTION DU PATRIMOINE PRIVÉ

18/562 **Mise à disposition de locaux à l'Association PACTE 59 - Tarification d'occupation**
Adoptée à **- Demande de remise gracieuse.**
l'unanimité

La Ville de Lille a mis à disposition l'immeuble sis 5 Place Leroux de Fauquemont à l'association PACTE 59, qui n'est plus en mesure de payer ses loyers. Il est demandé au Conseil Municipal d'accorder une remise gracieuse des loyers impayés et la gratuité de l'occupation pendant un an.

18/563 **Quartier de Lille-Sud - Mise à disposition de la société des cinémas PATHE**
Adoptée à **GAUMONT d'une partie d'un terrain communal situé rue de Marquillies à Lille -**
la majorité **Gratuité.**

Dans le cadre de l'implantation d'un complexe cinématographique rue de Marquillies à Lille, la société des cinémas PATHE GAUMONT va réaliser en janvier 2019 des prototypes d'échantillons de briques. Il s'agit de deux murs témoins qui seront installés sur la parcelle communale cadastrée en section IN sous le numéro 76a. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la mise à disposition à titre gratuit de cette parcelle à PATHE GAUMONT.

CONSEIL MUNICIPAL

5

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Walid HANNA

POLITIQUES DES TERRITOIRES

- 18/564** **Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.**
Adoptée à l'unanimité Le Conseil Municipal est appelé à valider les propositions de demandes de subventions des différents Conseils de Quartier en direction d'associations de quartier ayant des actions de proximité. Ces dossiers sont pris en charge par des budgets décentralisés.
- 18/565** **Subventions à diverses associations hors Contrat de Ville.**
Adoptée à l'unanimité Pour permettre le développement des quartiers prioritaires, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder des subventions à 9 structures réalisant des actions complémentaires à celles inscrites dans le Contrat de Ville.
- 18/566** **Politique de la Ville - Subventions aux emplois aidés.**
Adoptée à l'unanimité Dans le cadre du nouveau Contrat de Ville, l'enjeu majeur est de renforcer la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble dans les secteurs de la nouvelle géographie prioritaire, de favoriser la mise en place de projets concertés et participatifs par les associations œuvrant sur les territoires de la Politique de la Ville. Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir le renouvellement de trois postes d'emplois d'avenir, le renouvellement de trois postes d'adultes-relais et la création d'un poste d'adulte-relais. L'action concerne trois structures.

CITOYENNETÉ

- 18/567** **Conseil Communal de Concertation - Huitième mandat 2019-2021 - Composition.**
Adoptée à l'unanimité En application du règlement intérieur du Conseil Communal de Concertation, fixé par délibération n° 18/272 du 22 juin 2018, et suite à l'appel à candidatures ouvert entre le 4 septembre et le 27 octobre 2018, il est demandé au Conseil Municipal de fixer la composition du Conseil Communal de Concertation pour le mandat 2019-2021.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Lise DALEUX

NATURE EN VILLE

18/568 **Projet européen Interreg "Villes intelligentes de la nature à travers les 2 mers" -**
Adoptée à **Convention de partenariat - Contrat de subvention.**
l'unanimité

Sollicitée par l'équipe du programme Interreg "2 Mers", la Ville de Lille propose de répondre favorablement à la demande de participation au projet européen « Villes intelligentes de la nature à travers les 2 mers », piloté par Southend on Sea Borough Council (UK). Le principal objectif du projet est de renforcer l'adoption et le déploiement de l'infrastructure verte (IV) dans toute la zone des 2 mers, de promouvoir l'IV comme solution qui aidera les paysages urbains à s'adapter aux futurs effets des changements climatiques et de construire des sociétés plus résistantes aux changements climatiques dans la zone. Le budget global du projet est de 6.380.472,10 €, dont 3.828.283,26 € de co-financement FEDER (60 %). Le budget projeté de la Ville de Lille s'élève à 732.850 €, dont 439.710 € de co-financement FEDER (60 %). La part restante à la charge de la Ville de Lille s'élève à 316.604,08 € pour la durée du projet (3,5 ans). Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la participation de la Ville à ce projet et autoriser la signature de la convention de partenariat et du contrat de subvention afférents.

CONSEIL MUNICIPAL

7

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Jacques RICHIR

GESTION DE LA VOIRIE

18/569 Occupation du parking sur le site du Champ de Mars pour le stationnement des militaires - Fixation de la redevance - Gratuité.
Adoptée à l'unanimité

Dans le cadre du projet d'aménagement du site du Champ de Mars, un parking pour le stationnement des militaires a été aménagé. Il est nécessaire d'autoriser l'occupation temporaire du domaine public communal pour les besoins du Ministère des Armées en attendant le transfert de propriété. Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver que l'autorisation puisse être délivrée à titre gratuit.

POLITIQUE DU STATIONNEMENT

18/570 Parcs de stationnement - Rapports d'activité 2017 du délégataire Indigo.
Le Conseil Municipal prend acte.

Par des conventions du 25 avril 1988 et du 14 décembre 1992, la Ville de Lille a confié aux sociétés SOPANE et UNIGARAGES ainsi qu'à la société GTM Entrepouse la réalisation et l'exploitation des parcs de stationnement Grand'Place et Vieux-Lille. Suite à des recompositions, les sociétés d'exploitation des deux parcs susvisés appartiennent à la société Indigo, délégataire unique. Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des rapports annuels d'activité de la société Indigo pour l'exploitation 2017 des parcs de stationnement Grand'Place et Vieux-Lille, en application de l'article 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 et de l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

POLICE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

18/571 Fourrière Municipale - Enlèvement de véhicules automobiles - Remboursement des frais.
Adoptée à l'unanimité

A la suite d'opérations d'enlèvement de véhicules et de leur mise en fourrière, des contrevenants ont présenté une requête aux fins d'obtenir le remboursement des frais d'enlèvement et de gardiennage ou l'annulation du titre de recette correspondant aux frais. Une de ces demandes répond aux critères retenus pour être soumise au Conseil Municipal. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le remboursement des frais.

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

18/572 Illuminations 2018-2019 - Subvention à l'association Hourra Gand.

Adoptée à

l'unanimité L'union commerciale Hourra Gand souhaite participer directement à la création et à la concrétisation d'un projet d'éclairages festifs dans sa zone de chalandise et a sollicité l'aide de la Ville. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 6.000 € à cette association.

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

18/573 Quartier de Fives - Base vie d'un chantier - Fixation de la redevance d'occupation.

Adoptée à

l'unanimité La SPL EURALILLE a sollicité la Ville afin d'occuper le domaine public dans le cadre de son projet de construction de l'immeuble « Shake » sur un terrain lui appartenant, situé entre l'avenue Willy Brandt et la rue de la Chaude rivière, afin d'installer une base vie de chantier sur la parcelle attenante à ce terrain et appartenant à la Ville. Il est demandé au Conseil Municipal de fixer la redevance applicable.

18/574 Implantation d'un sanitaire Transpole au terminus de bus Bayart - Mise à disposition par la Ville de Lille d'un terrain de 9 m² - Fixation de la redevance.

Adoptée à

l'unanimité

Un sanitaire destiné au personnel Transpole doit être installé au terminus de la ligne de bus 76 dans le quartier des Bois Blancs. Il est proposé au Conseil Municipal de fixer une redevance d'occupation du domaine public.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Charlotte BRUN

POLITIQUES ÉDUCATIVES

**18/575 Prestations extrascolaires, périscolaires et de restauration scolaire - Remises
Adoptée à gracieuses.
l'unanimité**

Certaines familles éprouvant de grandes difficultés financières sollicitent la Ville pour une diminution ou annulation des dettes contractées. Au regard de ces situations, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser à ces familles une remise gracieuse.

**18/576 Promotion de l'égalité fille/garçon - Versement d'une subvention à l'association
Adoptée à Solfa.
l'unanimité**

Le projet "Les petits égaux", porté par l'association Solfa, oeuvre, dans une approche globale, à la promotion de l'égalité fille/garçon en travaillant auprès des enfants, des professionnels et des familles. Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention de 6.000 € à l'association Solfa.

PROJET EDUCATIF GLOBAL

**18/577 La nouvelle offre éducative - Les clubs à destination des enfants des écoles
Adoptée à publiques lilloises.
l'unanimité**

Dans le cadre de la nouvelle offre éducative, la Ville de Lille met en place, par le biais des associations partenaires de Lille Educ, des ateliers le soir, le midi et le mercredi dans les écoles lilloises. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subventions aux associations partenaires de Lille Educ' pour un montant global de 10.070 €.

**18/578 Subvention à l'association Unis-Cité.
Adoptée à
l'unanimité**

L'association Unis-Cité propose des actions citoyennes avec les enfants dans deux écoles lilloises. Il est demandé au Conseil Municipal de lui attribuer une subvention de 6.983 € pour le projet "Néo-citoyens 2018/2019".

18/579 Cours d'écoles - Mise en place de deux projets expérimentaux d'animation.

Adoptée à

l'unanimité

La cour d'école est un lieu privilégié pour les enfants. La Ville de Lille souhaite expérimenter un nouveau dispositif de baraque à jeux afin d'y promouvoir le jeu libre à travers la création d'installations permettant aux enfants de développer leur imaginaire, leur autonomie et leur créativité. Elle souhaite également mettre en place des ateliers participatifs dans le cadre du projet de débétonisation des cours mené en 2019 au sein de 2 écoles lilloises. Pour ces deux projets, la Ville sera accompagnée par l'association "Récréations Urbaines". Dans ce cadre, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 11.830 € à l'association.

18/580 Projet Éducatif Territorial (PEdT) 2018-2021 - Convention entre la Commune, l'État et les autres partenaires - Convention relative à la mise en place de la charte qualité du Plan mercredi.

Adoptée à

l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire ou l'élue déléguée à signer la convention relative au projet éducatif territorial (PeDT) 2018-2021 entre la Ville, l'Etat et les autres partenaires, et la convention relative à la mise en place de la charte qualité du Plan mercredi pour une partie du territoire.

PARENTALITÉ

18/581 Parentalité - Subvention à l'association J'aime mes deux parents.

Adoptée à

l'unanimité

La délégation Parentalité, à travers l'appel à projets 2018, s'attache à soutenir tous les parents dans l'exercice de leur fonction parentale tout en apportant une vigilance particulière aux parents confrontés à des difficultés liées à la complexité de leurs conditions de vie. Dans ce cadre, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 600 € à l'association "J'aime mes deux parents".

CONSEIL MUNICIPAL

9

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Dalila DENDOUGA

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

18/582 **Plan de lutte contre les discriminations et Droits de l'Homme - Subventions aux associations.**
Adoptée à l'unanimité

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention à 3 associations œuvrant en matière de lutte contre les discriminations et de promotion des droits de l'homme pour un montant total de 16.200 €.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Marie-Christine STANIEC-WAVRANT

PERSONNES ÂGÉES

18/583 Personnes Agées - Appel à projets 2018 - Subventions aux associations.

Adoptée à

l'unanimité

La Ville de Lille s'est fortement engagée depuis quelques années dans une politique volontariste destinée aux seniors dans le but de lutter contre l'isolement et la rupture du lien social. Elle a lancé un appel à projets 2018 « Personnes Agées » à destination des associations oeuvrant dans ce domaine afin de mettre en place par leur biais des actions adaptées aux besoins des aînés pour les maintenir au quotidien dans le tissu social. Il est demandé au Conseil Municipal d'accorder une subvention aux associations Mel Art et Génération'Ere, pour un montant total de 2.200 €.

RECENSEMENT

18/584 Recensement de la population - Année 2019 - Rémunération des agents recenseurs -

Admission en recettes.

l'unanimité

Pour la réalisation du recensement 2019, il est nécessaire de désigner des agents recenseurs et des agents d'encadrement. Il est proposé de les rémunérer comme suit : les agents recenseurs percevront une majoration indemnitaire forfaitaire de 900 € et les agents d'encadrement percevront une prime de 80 € par agent recenseur suivi. La dotation de 46.093 € versée par l'Etat couvrira les frais d'organisation du recensement. Il est demandé au Conseil Municipal de fixer la rémunération d'agent recenseur et la prime d'agent d'encadrement susvisées et d'admettre en recettes la dotation de l'Etat.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Franck HANOH

COMMERCE

18/585 **Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services - Opération "Redynamisation des activités commerciales et artisanales"**
Adoptée à l'unanimité - **Subvention FISAC.**

De 2011 à 2017, afin d'accompagner les projets de rénovation urbaine dans les quartiers en Zone Urbaine Sensible de Lille, de dépasser les oppositions centre-ville / quartiers et de renforcer son attractivité globale, la Ville de Lille, dans le cadre de son Plan Local d'Action pour le commerce, l'artisanat et les services (PLA), a conclu une convention partenariale avec l'Etat, au titre du FISAC, pour la redynamisation des activités commerciales et artisanales. Un nombre de commerces inférieur à celui prévu ayant sollicité une aide à la rénovation de leurs points de vente, un trop-perçu d'un montant de 102.978,75 € sur les acomptes versés en investissement par l'Etat doit faire l'objet d'un remboursement par la Ville. Celui-ci se fera sur le budget 2018, à réception d'un titre de perception émis par l'Etat.

HALLES ET MARCHÉS DE PLEIN AIR

18/586 **Halles de Wazemmes - Travaux de rénovation et de mise en valeur des Halles - Subvention - Convention partenariale au titre du FISAC.**
Adoptée à l'unanimité

Les Halles de Wazemmes accueillent vingt-cinq commerçants indépendants qui y exercent leur activité de commerce de bouche six jours sur sept et proposent une offre alimentaire différenciée avec, pour un bon nombre d'entre eux, des produits issus de la filière biologique et des circuits courts. Durant la période allant du 4 juillet au 24 octobre 2017, les Halles de Wazemmes ont nécessité des travaux de rénovation. Par décision n° 17-0287 du 29 décembre 2017, le Ministre de l'Economie et des Finances a attribué à la Ville de Lille une subvention de 156.736 € pour le financement des travaux. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter cette subvention et d'autoriser la signature de la convention entre, notamment, l'Etat et la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL

12

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Akim OURAL

JEUNESSE

18/587 **Changement de dénomination et évolution du dispositif Bourse d'initiative**
Adoptée à **Locale et de Solidarité (BILS).**
l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le changement de dénomination et les nouvelles orientations de la Bourse d'initiative Locale et de Solidarité, qui devient le "Dispositif de Financement des Initiatives Etudiantes" (DFIE), pour mieux prendre en compte la dimension de soutien aux initiatives étudiantes.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Marion GAUTIER

CULTURE

- 18/588 Subvention aux opérateurs culturels.**
Adoptée à l'unanimité La Ville de Lille souhaite accorder son soutien aux activités et projets développés par un certain nombre d'acteurs culturels qui, par leurs actions, renforcent la présence de la culture au cœur des quartiers lillois et en favorisent l'accès au plus grand nombre. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de subventions à diverses associations.
- 18/589 Sollicitations de prêts d'œuvres auprès des services culturels.**
Adoptée à l'unanimité Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la signature de contrats de prêts d'œuvres à venir.
- 18/590 Ouverture gratuite des musées lillois le dimanche.**
Adoptée à l'unanimité Dans la poursuite de sa politique de démocratisation culturelle, la Ville de Lille souhaite ouvrir gratuitement ses musées aux Lillois, Lommois et Hellemmois le dimanche. Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ce dispositif.
- 18/591 Emission le Grand Echiquier au Palais des Beaux-Arts - Convention avec le 3ème œil Productions.**
Adoptée à l'unanimité Le Palais des Beaux-Arts de Lille accueille en décembre le tournage d'un programme télévisuel, le Grand Echiquier, au sein de son atrium. L'émission mobilise des moyens importants qui supposent une convention d'engagements réciproques. Il s'agit d'une opportunité importante de valorisation de la ville de Lille et de son musée. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la signature de la convention.
- 18/592 Palais des Beaux-Arts - Cession de droit d'exploitation d'une œuvre photographique à la Ville de Lille.**
Adoptée à l'unanimité Afin d'illustrer la brochure d'exposition semestrielle du Palais des Beaux-Arts, la Ville de Lille souhaite obtenir la cession des droits sur une photographie prise par Inès Choudaly, qu'elle a publiée sur son compte Instagram. Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter que les droits d'auteur soient cédés à la Ville pour l'usage défini.

- 18/593** **Palais des Beaux-Arts - Dépôt de l'œuvre "Les Tourmentés" de Virginie**
Adoptée à l'unanimité **DEMONT-BRETON - Contrat de dépôt entre la Ville d'Arras et la Ville de Lille.**
- Le tableau "Les Tourmentés" de Virginie Demont-Breton appartenant à la Ville de Lille est en dépôt au Musée des Beaux-Arts de la Ville d'Arras depuis 2012. La Ville d'Arras souhaite reconduire ce dépôt afin de présenter cette œuvre dans le nouvel accrochage des salles dévolues au 19ème siècle. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature du contrat de dépôt.
- 18/594** **Palais des Beaux-Arts - Mécénat de la société DECATHLON dans le cadre de**
Adoptée à l'unanimité **l'événement "Yoga au musée".**
- La Ville de Lille a organisé et organise au Palais des Beaux-Arts deux séances de yoga les 16 octobre 2018 et 15 janvier 2019. Dans ce cadre, la société DECATHLON souhaite apporter son soutien par un mécénat en nature. Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter les termes de la convention de mécénat et d'autoriser sa signature.
- 18/595** **Palais des Beaux-Arts - Attribution d'une subvention à l'association EDHEC pour**
Adoptée à l'unanimité **la réalisation d'une action de recherche et formation dans le cadre du Festival Museomix.**
- Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention à l'association EDHEC dans le cadre d'une action de « recherche-formation » ayant pour objet la réalisation d'un diagnostic et d'une évaluation sur et avec le public des prototypes d'outils de médiations numériques.
- 18/596** **Palais des Beaux-Arts - Musées de l'Hospice Comtesse et d'Histoire Naturelle -**
Adoptée à l'unanimité **Conventions de partenariats tarifaires avec Nord Tourisme, CEZAM Srias et la Métropole européenne de Lille.**
- Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir reconduire le partenariat tarifaire instauré entre le Palais des Beaux-Arts, le Musée de l'Hospice Comtesse, le Musée d'Histoire Naturelle et Nord Tourisme, le partenariat avec CEZAM SRIAS ainsi que le partenariat avec la Métropole européenne de Lille pour le dispositif La C'Art.
- 18/597** **Musée de l'Hospice Comtesse - Acceptation de donation d'œuvres.**
Adoptée à l'unanimité
- La Ville de Lille souhaite accueillir au cœur du Musée de l'Hospice Comtesse les donations d'œuvres de Messieurs Christian Moinet, Bruno Destobbeleer et de l'association Les Amis des Musées de Lille. Considérant l'intérêt pour les collections du Musée de l'Hospice Comtesse d'intégrer ces objets, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter le principe de donations.
- 18/598** **Micro-Folies - Convention de partenariat avec l'Etablissement Public du Parc et**
Adoptée à l'unanimité **de la Grande Halle de la Villette (EPPGHV).**
- Suite au succès rencontré par la création des Micro-Folies depuis 2017, l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette souhaite enrichir son offre numérique en sollicitant de nouveaux partenaires tels que la Ville de Lille et ses musées municipaux. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la signature de la convention de partenariat.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Marie-Pierre BRESSON

COOPÉRATION INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE

- 18/599** **Coopération internationale et européenne - Subvention à l'Ecole Supérieure de Journalisme.**
Adoptée à l'unanimité
- Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accorder une subvention à l'Ecole Supérieure de Journalisme pour son projet de déplacement en Grande Bretagne destiné à la réalisation d'un magazine sur le Brexit.
- 18/600** **Coopération Internationale et Européenne - Subvention au CRDTM.**
Adoptée à l'unanimité
- Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir attribuer une subvention de 7.800 € au Centre Régional de Documentation et d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale (CRDTM).
- 18/601** **Coopération Internationale et Européenne - Subvention au collège Boris Vian.**
Adoptée à l'unanimité
- Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accorder une subvention de 1.500 € au Collège Boris Vian pour la réalisation d'un déplacement pédagogique en Grande-Bretagne.
- 18/602** **Coopération Internationale et Européenne - Fonds Solidarité Climat.**
Adoptée à l'unanimité
- Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accorder une subvention de 2.000 € à la Fondation de Lille pour la participation de la Ville au Fonds Solidarité Climat pour compenser les émissions de gaz à effet de serre induites par les déplacements de ses agents.
- 18/603** **Coopération Internationale et Européenne - Subvention au réseau Like.**
Adoptée à l'unanimité
- Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accorder une subvention de 2.000 € au réseau Like pour son projet desensibilisation à la coopération.

CONSEIL MUNICIPAL

16

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Marc BODIOT

CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

18/604 **Plan d'actions de prévention - Programmation 2018.**

Adoptée à

l'unanimité

Dans le cadre du Plan d'actions de prévention, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention de 5.943 € au Point d'Accueil Oxygène pour une action de prévention des conduites addictives auprès des élèves de 4ème du collège Louise Michel.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Jean-Louis FREMAUX

RELATIONS SOCIALES

18/605 **Action Sociale à destination du personnel municipal - Restauration - Convention**
Adoptée à **avec un restaurant administratif - Renouvellement.**
l'unanimité

La Ville de Lille a conclu une convention avec la Préfecture concernant l'accessibilité du restaurant de l'Hôtel de Police aux agents municipaux travaillant à proximité de ce restaurant administratif. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le renouvellement de la convention entre la Ville et l'Etat dans les mêmes conditions.

RESSOURCES HUMAINES

18/606 **Enquête de scolarisation à domicile - Mise à disposition d'un agent du Centre**
Le Conseil **Communal d'Action Sociale auprès de la Ville de Lille - Information au Conseil**
Municipal **Municipal.**
prend acte.

Afin d'organiser les modalités d'exercice de ses obligations légales en matière d'enquête de scolarisation à domicile, la Ville de Lille souhaite faire appel aux services d'un agent titulaire à temps complet du Centre Communal d'Action Sociale de Lille afin d'assurer les missions à mi-temps de chargé de projet scolarisation à domicile, affecté à la Direction Education, à compter du 1er janvier 2019, pour une durée d'un an.

18/607 **Mise à disposition auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Lille d'un**
Adoptée à **cadre sur les fonctions de Directeur.**
l'unanimité

La Ville de Lille met un agent municipal à disposition du CCAS depuis le 1er novembre 2015 aux fins d'exercer les fonctions de Directeur. Elle souhaite renouveler cette mise à disposition à compter du 1er novembre 2018 pour une période de trois ans. Il est demandé au Conseil Municipal d'en prendre acte.

18/608 **Fonds Métropolitain d'aide aux jeunes en difficultés - Mise à disposition d'un agent municipal auprès du CCAS de Lille - Information au Conseil Municipal.**
Adoptée à l'unanimité

La Ville de Lille a convenu de renouveler la mise à disposition d'un-e agent-e municipal-e titulaire du grade d'adjoint-e technique principal-e de 2ème classe auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lille, pour exercer les fonctions de régisseur des secours d'urgence délivrés dans le cadre de la gestion du Fonds Métropolitain d'aide aux jeunes en difficultés assurées par le CCAS de Lille dans le cadre d'une convention entre la MEL et le CCAS, à compter du 1er janvier 2019, pour une durée d'un an.

MARCHÉS PUBLICS

18/609 **Association des acheteurs publics (AAP) - Adhésion de la Ville - Cotisation 2019.**
Adoptée à l'unanimité

Pour poursuivre la professionnalisation de ses acheteurs et sécuriser les procédures d'achat, la Ville de Lille souhaite adhérer à l'Association des acheteurs publics (AAP), qui a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'achat public, défendre les spécificités du métier d'acheteur, constituer un réseau de solidarité entre acheteurs et proposer, via son site web, un ensemble d'outils et des services utiles aux acheteurs dans leur pratique quotidienne. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser l'adhésion de la Ville à cette association et le paiement de la cotisation au titre de l'année 2019 d'un montant de 290 €.

ACHATS TRANSVERSAUX

18/610 **Personnel municipal - Liste des dotations vestimentaires de représentation - Actualisation.**
Adoptée à l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal de valider la liste des vêtements de représentation des agents de la Ville de Lille et de ses Communes associées permettant de valider la dotation dite de représentation.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Xavier BONNET

POLITIQUE MÉMORIELLE

18/611 **Sollicitation de prêt de l'exposition "La Première Guerre mondiale à Lille" -**
Adoptée à **Commémorations de la Grande Guerre.**
l'unanimité

Dans le cadre des manifestations commémorant la fin de la Première Guerre mondiale, la Ville de Lille a été sollicitée par l'école Boufflers pour l'emprunt d'une exposition, "La Première Guerre mondiale à Lille". La demande de prêt a nécessité une formalisation rapide de la réponse au partenaire, de manière anticipée par rapport à l'autorisation du Conseil Municipal. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir décider de poursuivre le prêt validé par anticipation.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Antony GAUTIER

POLITIQUE SPORTIVE EN LIEN AVEC LES ACTEURS DU SPORT

18/612 Associations sportives lilloises - Attribution de subventions d'organisation.

Adoptée à
l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de subventions à diverses associations qui organisent des manifestations sportives et participent au rayonnement de la ville.

18/613 Opération Lille Neige - Village d'hiver - Fixation des tarifs des droits d'accès aux patinoires - Approbation du règlement intérieur.

Adoptée à
l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la tarification applicable pour l'opération Lille Neige 2019 et le règlement intérieur qui fixe les conditions de participation du public aux activités mises en place.

18/614 Piscines - Fonds de concours de la Métropole Européenne de Lille - Année scolaire 2017/2018 - Admission en recettes.

Adoptée à
l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'admettre en recettes le fonds de concours versé par la Métropole Européenne de Lille au titre de l'aide au fonctionnement des piscines pour l'année scolaire 2017/2018.

UNIVERSITÉ ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

18/615 Quartier de Lille-Centre - Maison de l'Education Permanente - Mise à disposition du 1er étage à l'Institut d'Etudes Politiques de Lille.

Adoptée à
l'unanimité

Par convention d'occupation du domaine public en date du 18 janvier 2016, la Ville de Lille a mis à disposition de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Lille les rez-de-chaussée et sous-sol de la Maison de l'Education Permanente, sise place Georges Lyon, pour y installer sa bibliothèque. Les trois étages étaient alors occupés par l'ILEP, association qui a depuis été dissoute. Les étages sont aujourd'hui inoccupés. Compte tenu de l'attractivité de la bibliothèque ouverte à l'ensemble des étudiants de l'Université de Lille, l'IEP souhaite s'étendre au 1er étage pour aménager les deux plateaux pour une surface approximative de 675 m² à un usage de bibliothèque proprement dit. Il est demandé au Conseil Municipal de fixer la redevance d'occupation du domaine public du 1er étage de la MEP.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Dominique PICAULT

FINANCES

18/616 Caisse de Crédit Municipal de Lille - Compte financier 2017 - Rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière durant l'exercice 2017 - Budget Primitif 2018 - Information du Conseil Municipal.
Le Conseil Municipal prend acte.

Il est demandé au Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L. 514-2 du Code monétaire et financier, de prendre acte du compte financier 2017, du rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière durant l'exercice 2017 et du budget primitif 2018 de la Caisse de Crédit Municipal de Lille.

18/617 Fondation Masurel - Compte financier 2017 - Rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière durant l'exercice 2017 - Budget Primitif 2018 - Information du Conseil Municipal.
Le Conseil Municipal prend acte.

Il est demandé au Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L. 514-2 du Code monétaire et financier, de prendre acte du compte financier 2017, du rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière durant l'exercice 2017 et du budget primitif 2018 de la Fondation Masurel.

18/618 Produits irrécouvrables du budget principal - Admissions en non-valeur.
Adoptée à l'unanimité

Lorsque toutes les voies d'exécution sur les biens et, le cas échéant, sur la personne du redevable ont été épuisées sans aboutir au recouvrement des créances publiques, celles-ci sont proposées en non-valeur à l'initiative du comptable chargé du recouvrement. Cette mesure ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur. Dans ce cadre, il est demandé au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur la somme de 302.222,89 €.

18/619 Actualisation des tarifs des services municipaux au 1er janvier 2019.
Adoptée à l'unanimité

Un grand nombre de tarifs municipaux a fait l'objet d'une actualisation, par délibération n° 17/640 du 8 décembre 2017, pour une application au 1er janvier 2018. Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'actualisation des tarifs concernés pour une application au 1er janvier 2019 (sauf spécification, dans l'annexe au projet de délibération, d'une autre date en 2019) sur la base de l'inflation prévisionnelle, soit + 1,4 %. Certains tarifs pourront faire l'objet d'une tarification spécifique dans le cadre d'un rattrapage ou de création.

18/620 Véhicules et matériels municipaux - Demande à l'Etat de procéder à leur aliénation avec publicité et concurrence.
Adoptée à l'unanimité

Aux termes de l'article R. 3211-41 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'Etat, plus particulièrement sa Direction Nationale d'Interventions Domaniales Publiques (DNID), peut, à la demande des collectivités territoriales, procéder à l'aliénation, avec publicité et concurrence, des biens mobiliers leur appartenant. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la vente, par le Commissariat aux Ventes des Domaines, de véhicules et de matériels divers.

BUDGET

18/621 Débat et rapport sur les orientations budgétaires 2019.

Le Conseil Municipal prend acte du débat.

La Loi NOTRe du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République a remplacé le Débat d'Orientations Budgétaires par un Rapport sur les Orientations Budgétaires, dans lequel les engagements pluriannuels envisagés (notamment leur plan de financement pour tout nouveau projet supérieur à 50 M€), la structure de l'encours, les perspectives et la gestion de la dette ainsi que les évolutions prévisionnelles en termes de ressources humaines (dépenses de personnel, structure des effectifs, durée effective du travail) sont présentés aux membres du Conseil Municipal.

18/622 Exercice 2018 - Ajustements - Virements de crédits - Autorisations de programme et crédits de paiement - Décision modificative n° 3.
Adoptée à l'unanimité

Les décisions modificatives ont pour vocation d'adapter le document budgétaire initial à la vie collective. Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur diverses opérations.

18/623 Exercice 2018 - Programmes d'équipement de la section d'investissement - Autorisations de programme et crédits de paiement - Décision modificative n° 3.
Adoptée à l'unanimité

Ce rapport a pour objet d'ajuster l'ensemble des autorisations de programme et l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement correspondant en investissement.

18/624 Clôture du budget du Lycée Hôtelier.

Adoptée à l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la clôture du budget annexe du Grand lycée pour les métiers de l'hôtellerie à vocation européenne à compter du 31 décembre 2018, ainsi que l'intégration des résultats 2018 après la clôture du budget annexe sus-mentionné au sein du budget principal de la Ville de Lille.

18/625 Autorisations d'ouverture de crédits en dépenses d'investissement pour l'exercice 2019.
Adoptée à l'unanimité

Le Budget Primitif n'étant pas présenté au vote du Conseil Municipal avant le 31 décembre, il s'avère nécessaire de prévoir les autorisations de crédits de manière à permettre notamment la continuité des travaux en cours d'exécution.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Julien DUBOIS

PATRIMOINE

18/626 **Animation patrimoniale et culturelle du Beffroi de l'Hôtel de Ville par l'Office de**
Adoptée à **Tourisme et des Congrès de Lille - Fixation de la redevance liée à l'occupation du**
l'unanimité **domaine public.**

Il est demandé au Conseil Municipal d'accorder la gratuité pour l'occupation d'une dépendance du domaine public en vue de la gestion et l'animation patrimoniale du beffroi de l'Hôtel de Ville de Lille par l'Office de Tourisme et des Congrès de Lille.

18/627 **Prêt d'une crèche palestinienne à l'association diocésaine de Lille.**

Adoptée à
l'unanimité

L'association diocésaine de Lille a sollicité, comme en 2013 et en 2016, le prêt d'une crèche palestinienne appartenant à la Ville de Lille afin de l'installer à la Cathédrale Notre Dame de la Treille durant les fêtes de Noël. Cette crèche, en nacre, fait partie de la collection des cadeaux protocolaire. Elle a été offerte par Yasser Arafat à Pierre Mauroy en 2000. La demande de prêt a nécessité une formalisation rapide de la réponse au partenaire, de manière anticipée par rapport à l'autorisation du Conseil Municipal. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir décider de poursuivre le prêt validé par anticipation.

18/628 **Patrimoine - Eglise Sainte-Marie-Madeleine - Adoption d'une grille tarifaire et**
Adoptée à **d'un règlement intérieur.**

l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la grille tarifaire et le règlement intérieur relatifs à l'usage général des espaces de l'église Sainte-Marie-Madeleine, sise rue du Pont Neuf à Lille.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Alexandra LECHNER

ECOLE

18/629 Versement de subventions à l'OCCE du Nord.

Adoptée à

l'unanimité

Suite à avis favorables des Conseils de quartier, le Conseil Municipal est appelé à valider le versement de subventions à l'OCCE pour des écoles ayant des actions de proximité. Ces subventions sont prises en charge par les budgets décentralisés. Les quartiers concernés sont le Faubourg de Béthune (1 demande), Lille-Moulins (2 demandes) et Wazemmes (3 demandes).

18/630 Marché de prestation de nettoyage des équipements éducatifs de la Ville de Lille et de ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Années 2019 à 2023.

Adoptée à

l'unanimité

(Annule et remplace la délibération n° 18/496 du 05 octobre 2018).

La Ville de Lille et ses Communes associées d'Hellemmes et de Lomme font appel à des prestataires pour effectuer le nettoyage des équipements éducatifs. Les marchés en cours arrivant à échéance, la Ville a fait le choix de lancer deux consultations distinctes pour effectuer la prestation du nettoyage sur les années 2019 à 2023. L'une se présente sous la forme d'une prestation d'insertion et l'autre contient une clause d'insertion par l'économie. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature des pièces de marchés après avis de la Commission d'Appel d'Offres.

18/631 Organisation d'un séjour en classe d'environnement pour les écoles publiques de

Adoptée à

l'unanimité

la Ville de Lille et de la Commune associée d'Hellemmes - Marché pour les séjours à thème Classe patrimoine.

Dans le cadre de son Projet Educatif Global Lille Educ', la Ville de Lille propose aux écoles publiques maternelles et élémentaires de Lille et de la Commune associée d'Hellemmes des séjours en classe d'environnement, expériences pédagogiques et éducatives qui participent à la réussite scolaire. 3 types de séjours ont déjà été attribués, reste le 4ème, pour l'organisation de classes patrimoine. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature du marché après décision de la Commission d'Appels d'Offres.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Anne MIKOLAJCZAK

DROITS DES FEMMES

- 18/632** **Programmation Droits des femmes - Subvention à l'association "L'Echappée".**
Adoptée à l'unanimité Il est proposé d'attribuer une subvention, à hauteur de 1.500 €, à l'association "l'Echappée", pour l'action proposée dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

VÉLO

- 18/633** **Prime Habitat Durable - Octroi de prime municipale - Aménagement d'un local à vélos.**
Adoptée à l'unanimité Pour encourager l'implantation de stationnements pour les vélos dans les logements collectifs existants, la Ville de Lille octroie une prime à l'aménagement d'un local à vélos aux bailleurs et syndics de copropriété, sous réserve du respect de certains critères techniques. Dans ce cadre, il est demandé au Conseil Municipal de décider l'attribution d'une prime d'un montant de 847,96 € au syndic de copropriété de la résidence Le Polychrome, située 250, rue Madeleine Rebérioux à Lille, pour l'aménagement et l'équipement d'un local permettant le stationnement de vingt vélos.

CONSEIL MUNICIPAL

26

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Sébastien DUHEM

PROPRETÉ

18/634 **Frais d'enlèvement de dépôts sauvages - Demande de remise gracieuse - Bonne**
Adoptée à **foi présumée.**
l'unanimité

Des particuliers ou personnes morales ont déposé auprès de Madame le Maire une demande de remise gracieuse pour des frais d'enlèvement de dépôts sauvages que la Ville leur réclame. Après examen de leur dossier, il s'avère que la bonne foi de ces personnes peut être retenue. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la Ville à accorder la remise gracieuse totale de ces créances.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Audrey LINKENHELD

MIXITÉ ET INNOVATION SOCIALE

18/635 **Réseau national des Organismes de Foncier Solidaire - Document**
Adoptée à **d'Orientations.**
l'unanimité

La Ville de Lille est la première collectivité française à s'être engagée dans la création d'un Organisme de Foncier Solidaire (OFS). Elle est, par ailleurs, chef de file d'un programme de coopération transfrontalière qui s'intitule Sustainable housing for inclusive and cohesive cities (SHICC). Ce programme vise à consolider des modèles européens de Community Land Trust (traduction en anglais de l'OFS) et à favoriser leur essaimage. Forte de son expérience nationale et européenne, la Ville de Lille a entrepris d'initier la constitution d'un réseau national des OFS. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature du document d'orientation rédigé par les partenaires du réseau lors des journées de travail à Lille les 15 et 16 novembre, fixant la feuille de route du réseau "Foncier Solidaire - France".

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Michel IFRI

ACCÈS AUX VACANCES ET AUX LOISIRS POUR TOUS

18/636 **Accès aux vacances et aux loisirs pour tous - Subvention à l'association Caulier Fives Animation.**
Adoptée à l'unanimité

L'association Caulier Fives Animation a pour vocation la promotion de toute action d'animation permettant d'impulser une dynamique positive sur le quartier de Fives, avec tout partenaire participant à la vie démocratique. Elle propose également chaque année une sortie et sollicite une subvention pour une journée à Aix la Chapelle - Monschau. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 600 € pour la réalisation de cette journée.

18/637 **Action "Tous en vacances" - Bourse d'aide au transport - Modification des conditions d'éligibilité.**
Adoptée à l'unanimité

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier les critères d'attribution de la bourse d'aide au transport allouée dans le cadre du dispositif "Tous en vacances" pour inciter un plus grand nombre de familles à faire des projets de vacances et à faire le choix du transport collectif pour se rendre sur les sites choisis.

CONSEIL MUNICIPAL

29

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Véronique BACLE

PETITE ENFANCE

18/638 Associations Petite Enfance - Subventions 2019 - 1er versement.

Adoptée à

l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le premier versement de la subvention allouée au titre de l'année 2019 aux associations Petite Enfance pour le fonctionnement des établissements d'accueil et/ou des activités en direction des tout petits et de leurs familles.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Christiane BOUCHART

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

18/639 **Plan Local de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (PLDESS) -**
Adoptée à **Subvention à l'association le Singe Savant.**
l'unanimité

L'association le Singe Savant, créée en mars 2016, souhaite développer son activité de microbrasserie testée jusqu'alors au 1 rue Charles Delesalle à Lille-Moulins par l'ouverture d'un espace ouvert au public regroupant une école de brassage (Brewlab) et une épicerie brassicole (Brewshop). Une activité de bar/dégustation (TapRoom) est prévue sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires. Il est donc proposé au Conseil Municipal d'octroyer à l'association le Singe Savant une aide au démarrage de 9.500 €.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Catherine MORELL-SAMPOL

LECTURE, BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

18/640 Sollicitation de prêt d'œuvre auprès de la Bibliothèque municipale.

**Adoptée à
l'unanimité**

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la signature du contrat de prêt à venir formulé auprès de la Bibliothèque municipale de Lille.

18/641 Bibliothèque municipale - Renouvellement de la convention de mise à disposition de conservateurs d'Etat à la Bibliothèque municipale.

**Adoptée à
l'unanimité**

Il est demandé au Conseil Municipal de renouveler la convention de mise à disposition de conservateurs d'Etat pour la Bibliothèque municipale.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Stéphane BALY

ENERGIES

18/642 Bilan énergie 2017.

Adoptée à

l'unanimité

Comme chaque année et maintenant conformément aux dispositions de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du bilan énergie annuel sur son patrimoine.

18/643

Renouvellement du dispositif d'achat groupé de gaz mis en œuvre par l'UGAP.

Adoptée à

l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la signature de la convention relative au dispositif d'achat groupé de gaz mis en œuvre par l'UGAP.

ECLAIRAGE PUBLIC

18/644 Marché performantiel d'éclairage public - Avenant de prolongation des prestations de maintenance - Autorisation de signature.

Adoptée à la

majorité

Afin de permettre aux services d'évaluer la portée des nouvelles technologies en matière d'éclairage public, dans la perspective d'une relance du marché performantiel d'éclairage public, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser, conformément à l'avis rendu par la Commission d'Appel d'Offres, la signature d'un avenant prolongeant les prestations de maintenance pendant une année supplémentaire.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Jérémie CRÉPEL

SANTÉ

18/645 **Soutien aux organismes de santé - Appel à projets 2018 - Subventions aux associations.**
Adoptée à l'unanimité

Dans le cadre de sa politique Santé, la Ville de Lille a lancé l'appel à projets "Soutien aux organismes de santé" afin d'aider les Lillois à exercer leurs droits aux soins, sur des valeurs partagées de dignité, d'égalité de tolérance et de solidarité. Pour cela, elle s'appuie sur les associations œuvrant dans ce domaine dans le but de renforcer la prévention et l'éducation sanitaires des populations, en ayant une attention toute particulière pour le public très précaire. L'association "J'en suis J'y reste" a répondu à l'appel à projets 2018 et demande le financement de son action. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention à l'association d'un montant de 2.727 € pour l'action "Droit, citoyenneté et visibilité".

18/646 **Ambassadeurs Santé - Appel à projets 2018 - Subvention à la Maison de quartier de Wazemmes.**
Adoptée à l'unanimité

La Ville de Lille a lancé cette année un appel à projets 2018 « action des ambassadeur(ice)s santé » suite à l'action des Pôles Ressources Santé dans les quartiers, qui ont développé la participation des habitant(e)s qui se sont investi(e)s dans ce projet. Formé(e)s et informé(e)s, ces ambassadeur(ice)s sont accompagné(e)s dans la mise en place d'actions en santé dans leurs quartiers. C'est à ce titre qu'il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 2.000 € à la Maison de quartier de Wazemmes ayant répondu à cet appel à projets.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Claudie LEFEBVRE

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

18/647 **Activités périscolaires et extrascolaires - Subventions aux associations.**

Adoptée à

l'unanimité

Dans le cadre de la délégation aux activités périscolaires et extrascolaires, la Ville de Lille soutient les actions d'associations intervenant dans plusieurs quartiers par des actions éducatives auprès des enfants et la mise en place d'accueils périscolaires. Cette délibération correspond au 1er acompte versé à ces associations pour l'année 2019.

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

18/648 **Délégation Soutien Scolaire - Alphabétisation - Lutte contre l'illettrisme - Subvention à l'AFEV.**

Adoptée à

l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le versement d'une subvention de 15.000 € à l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville en soutien à son projet d'engagement des étudiants dans une action d'accompagnement individualisé d'enfants en difficultés scolaire et sociale.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Françoise ROUGERIE-GIRARDIN

EDUCATION ARTISTIQUE

18/649 **Conservatoire à Rayonnement Régional - Droits de scolarité - Demande de**
Adoptée à **remise gracieuse.**
l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal d'accorder une remise gracieuse partielle à une élève du Conservatoire.

18/650 **Conservatoire à Rayonnement Régional - Prise en charge des frais de scolarité**
Adoptée à **des élèves par leurs communes de résidence - Conventions avec les Communes**
l'unanimité **de Ronchin et de Wambrechies.**

Par délibération n° 17/662 du Conseil Municipal du 8 décembre 2017, la Ville de Lille propose aux communes dont les ressortissants sont élèves du Conservatoire (dans les cursus et disciplines concernés par ce dispositif) de prendre en charge une partie de leurs frais de scolarité. Les communes de Ronchin et de Wambrechies ont souhaité faire partie du dispositif. La présente délibération prévoit les conventions avec ces communes pour leur participation au fonctionnement du Conservatoire de Lille au titre d'une part compensatoire pour les élèves ressortissants de leurs communes, pour l'année scolaire 2018-2019.

18/651 **Conservatoire à Rayonnement Régional - Conventions de partenariat avec**
Adoptée à **l'ESMD et l'Opéra de Lille.**
l'unanimité

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir signer les conventions de partenariat avec les structures suivantes : l'ESMD pour identifier les actions culturelles croisées entre les étudiants des deux établissements et mettre en lumière le partenariat culturel et pédagogique ; et l'Opéra de Lille pour définir les différentes formes que peut prendre la collaboration.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Stanislas DENDIEVEL

URBANISME

**18/652 Lancement d'études préalables d'urbanisme sur des sites en mutation - Accord
Adoptée à cadre.
l'unanimité**

L'anticipation des mutations urbaines sur le territoire lillois et ses communes associées nécessite chaque année la réalisation d'études d'urbanisme pilotées par la collectivité. Pour être en capacité de maîtriser des changements urbains multiples, d'échelles variées et dans des délais parfois très courts, la Ville de Lille, en substitution partielle des marchés d'études spécifiques existants, a mis en place un accord cadre multi attributaires visant à réaliser des études dites « préalables » d'urbanisme sur des sites en mutation via des marchés subséquents selon les besoins. L'accord cadre lancé en 2013 s'achève fin avril 2019 et il est apparu nécessaire de poursuivre cette démarche. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le lancement d'une procédure concurrentielle avec négociation pour sélectionner les équipes à qui seront confiées ces études. L'accord cadre sera conclu pour une durée d'un an renouvelable trois fois, pour une durée maximale de quatre années.

**18/653 Quartier des Bois-Blancs - Secteur des Aviateurs et pointe des Bois-Blancs -
Adoptée à Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain - Convention de
l'unanimité groupement de commandes entre la MEL et la Ville - Mandat d'études avec la
SAEM SORELI.**

Le renouvellement urbain du secteur des Aviateurs et la reconquête du site de la pointe de l'île des Bois Blancs constituent une nouvelle étape dans la volonté d'améliorer l'habitat, les espaces urbains et les espaces de nature dans le quartier des Bois-Blancs. L'ambition qui est portée sur ce territoire est d'ouvrir la ville sur la Deûle, conforter le parc des berges, assurer les continuités de promenades, requalifier le patrimoine social des Aviateurs, conforter l'offre d'équipements du secteur, relier ce secteur au maillage d'espaces publics de l'écoquartier des Rives de la Haute Deûle, poursuivre une ambition de qualité architecturale et paysagère. L'identification du site des Aviateurs comme un Quartier d'intérêt régional (QIR) au titre du Nouveau programme national de Renouvellement Urbain (NPNRU) et le potentiel de mutation foncière des sites industriels de la pointe de l'île des Bois Blancs mettent en lumière la nécessité d'avoir une vision globale du devenir ce secteur, à travers un plan directeur. Pour cela, il convient de mener sur la base d'un processus participatif des études pré-opérationnelles permettant de définir le projet urbain et d'évaluer les modalités techniques, juridiques et financières de sa mise en

œuvre. Au regard de leur complexité et de leur importance stratégique, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature d'une convention de groupement de commandes entre la MEL et la Ville, et un mandat d'étude "in house" avec la SAEM SORELI.

18/654 Avis sur la modification du dossier de réalisation de la ZAC Arras-Europe.

Adoptée à l'unanimité

Par délibération n° 18 C 0771 en date du 19 octobre 2018, le Conseil Métropolitain a approuvé la modification du dossier de création de la ZAC Arras Europe, afin d'augmenter le nombre de m² de droits à construire autorisés sur la zone, passant de 86 000 m² à 103 000 m² de SdP. En effet, une opportunité de mutabilité foncière non prévue au lancement de l'opération permet aujourd'hui de dégager un potentiel de construction de 154 logements supplémentaires. Cette modification ne remet pas en cause les principes d'aménagements de la ZAC ni le programme des équipements publics. Il est désormais proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur la modification du dossier de réalisation de la ZAC.

ACTION FONCIÈRE

18/655 Quartier des Bois-Blancs - Bande de terrain sise rue du Commandant Bayart - Déclassement du domaine public en vue de la cession.

Adoptée à l'unanimité

La bande de terrain désaffectée et cadastrée EN 357p doit être déclassée du domaine public préalablement à sa cession, pour permettre la réhabilitation thermique du bâtiment voisin appartenant aux copropriétaires de la SCI du Commandant Bayart. Il est donc demandé au Conseil Municipal de décider le déclassement de cette parcelle.

18/656 Quartier des Bois-Blancs - Bande de terrain sise Rue du Commandant Bayart - Autorisation de désaffectation et de déclassement du bien par le CCAS.

Adoptée à l'unanimité

Il s'agit pour le Conseil Municipal d'autoriser le CCAS à désaffecter et déclasser une bande de terrain lui appartenant.

18/657 Quartiers des Bois-Blancs - Autorisation de cession bande de terrain rue du Commandant Bayart.

Adoptée à l'unanimité

Dans le cadre de sa réhabilitation thermique, la copropriété de la Résidence du Commandant Bayart située Rue du Commandant Bayart a besoin d'un débord de 16 cm sur la parcelle appartenant à la Ville de Lille. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la cession de 1 m² (16 cm de large sur 8,10 m de long) pour permettre la pose du bardage.

18/658 Quartier Saint-Maurice Pellevoisin - Cité Saint Maurice - Acquisition de parcelles de terrains.

Adoptée à l'unanimité

La Cité Saint-Maurice est intégrée au nouveau périmètre de géographie prioritaire de la Politique de la Ville. La Ville de Lille s'est engagée dans une démarche de requalification de la cité Saint-Maurice avec un objectif de développement durable et de valorisation patrimoniale. Les objectifs de cette requalification consistent en la

résidentialisation de la Cité, la rénovation du patrimoine bâti et le réaménagement des espaces extérieurs. Dans ce cadre, la Ville souhaite avoir la maîtrise complète des espaces extérieurs. Certaines parcelles de terrain appartiennent au bailleur social Soliha qui en a proposé la cession à la Ville. Il est donc demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette acquisition au prix de 1.080 €.

HABITAT DURABLE

18/659
Adoptée à l'unanimité **Prime Habitat - Octroi de primes municipales : rénovation de l'habitat, développement durable et ravalement de façades.**

La Ville de Lille s'engage auprès des propriétaires et notamment des plus modestes pour les aider à concrétiser leur projet d'amélioration de l'habitat, grâce à un accompagnement personnalisé et des aides financières ciblées, proposés dans le cadre des services de la Maison de l'Habitat Durable. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser l'attribution des aides sollicitées par les habitants.

18/660
Adoptée à l'unanimité **Maison de l'Habitat Durable - Convention de partenariat entre la Métropole Européenne de Lille et la Ville de Lille.**

La Maison de l'Habitat Durable (MHD) est un lieu qui permet à tous les métropolitains de trouver information et assistance, gratuitement, pour construire, rénover ou mieux habiter leur logement. La convention cadre de partenariat entre la Ville de Lille et la Métropole européenne de Lille (MEL) relative à cet équipement, signée le 15 juillet 2013, arrive à échéance le 31 décembre 2018. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de la nouvelle convention de partenariat entre la MEL et la Ville relative à la MHD, d'une durée initiale de trois ans.

18/661
Adoptée à l'unanimité **Maison de l'Habitat Durable - Subvention à l'Association des Responsables de Copropriétés (ARC) des Hauts-de-France au titre de l'année 2019 - Convention entre l'association et la Ville.**

L'Association des Responsables de Copropriétés (ARC) des Hauts-de-France propose un partenariat, pour poursuivre l'expérimentation initiée en novembre 2017, de sensibilisation et d'information sur le sujet des copropriétés. Elle propose d'intervenir sur différents volets, un volet « conférence juridique et atelier pratique ouverts aux copropriétaires », un volet « accompagnement de copropriétés dépourvues de syndic » et un volet « sensibilisation spécifique à destination des partenaires de la Maison de l'habitat durable ». Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 7.500 € à l'ARC pour la réalisation de ces actions au titre de l'année 2019, et d'autoriser la signature de la convention de partenariat entre l'association et la Ville.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Mélissa MENET

RÉNOVATION DES QUARTIERS ANCIENS

18/662 **Aide à caractère social à la réinstallation attribuée aux ménages contraints de déménager du fait d'une opération publique d'aménagement - Octroi d'aides.**
Adoptée à l'unanimité

Certains ménages contraints de déménager du fait d'une opération publique d'aménagement sont en difficulté financière pour réaménager leur nouveau logement. Par délibération n° 11/580 du 27 juin 2011, modifiée par délibération n° 12/333 du 21 mai 2012, le Conseil Municipal a approuvé un dispositif permettant d'octroyer une aide exceptionnelle à la réinstallation, au cas par cas, aux ménages dont la situation s'inscrit dans ce cadre. Il est demandé au Conseil Municipal d'octroyer cette aide à dix ménages, pour un montant total maximal de 7.300 €.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Magalie HERLEM

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

18/663 **Quartier de Lille-Moulins - Ex école maternelle Madame de Ségur sise 50**
Adoptée à **boulevard de Strasbourg - Redevance de mise à disposition de l'association "un**
l'unanimité **cado pour un charclo" - Gratuité.**

L'association "Un cado pour un charclo" offre à Noël des cadeaux aux personnes les plus fragiles, les sans domicile fixe en particulier. Elle recherche un local, pour la période du 30 novembre au 26 décembre 2018, afin de récolter des dons privés, les emballer et les distribuer aux sans-abri grâce à des bénévoles. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la mise à disposition à titre gratuit de deux salles et sanitaires du groupe scolaire Saint-Exupéry - Madame de Ségur situé 50 boulevard de Strasbourg à Lille.

18/664 **Organisation d'évènements conviviaux pour la Cuisine Commune - Site de**
Adoptée à **l'Avant-goût - Subventions 2018.**
l'unanimité

La Ville a lancé un appel à projets "Cuisine Commune - site de l'Avant-goût" dont l'objectif est de permettre aux associations et aux collectifs d'habitants d'organiser des évènements conviviaux et sociaux favorisant l'apprentissage collectif et les échanges de savoir-faire portant sur la thématique de l'alimentation saine et savoureuse. Ces évènements permettront d'augmenter la visibilité du projet auprès des habitants et de promouvoir leur implication. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le versement des subventions pour un montant total de 33.626 €.

VIE ASSOCIATIVE

18/665 **Vie associative - Subventions à plusieurs associations - Aide au démarrage.**
Adoptée à la
majorité

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention d'aide au démarrage à plusieurs associations, pour un total de 3.400 €.

Séance du 7 décembre 2018

Rapporteur : Latifa LABBAS

PROJET « LILLE VILLE DE LA SOLIDARITÉ »

18/666 **Dons aux œuvres et mécénat d'entreprise en faveur des actions de solidarité**
Adoptée à **mises en œuvre par la Ville.**
l'unanimité

La Ville souhaite, pour renforcer les moyens qu'elle mobilise pour la mise en œuvre d'actions de solidarité sur le territoire lillois, recourir au mécénat. Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter plusieurs dons recueillis au gré des rencontres organisées avec les entreprises et partenaires pour la réalisation des projets solidaires portés par la Direction de la Jeunesse et des Initiatives solidaires.

18/667 **Participation aux projets de solidarité de fin d'année - Subvention à l'association**
Adoptée à **"Le Collectif des SDF".**
l'unanimité

L'association "Le Collectif des SDF" propose traditionnellement des animations à l'occasion des manifestations programmées en fin d'année par la Ville de Lille au bénéfice des sans-abri. Cette année encore, l'association se mobilise, propose des temps d'animation et prend part à l'organisation générale des manifestations portées par la Ville, et plus particulièrement lors de la Coupe de France des sans-abri (prise en charge des temps de collation des sportifs, fourniture du matériel, accueil des participants, etc.). Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant total de 1 500 € pour la réalisation de ces actions et d'autoriser la signature de la convention d'objectifs afférente.